

À l'approche du premier tour des élections présidentielles en Côte d'Ivoire prévu le 31 octobre 2020, des affrontements et tensions ont été observés dans différentes zones du pays. Dans ce contexte, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en œuvre un évaluation rapide pour déterminer les risques de déplacements liés au contexte électoral.

**Méthodologie**

Le but de cette évaluation rapide est d'enregistrer les mouvements de population (y compris les mouvements préventifs) liés au contexte électoral en Côte d'Ivoire et d'identifier les zones à risque de déplacement et de violence.

Pour réaliser ces évaluations, les équipes OIM ont dressé une liste des **localités sensibles** et **zones frontalières** en Côte d'Ivoire. Un questionnaire rapide a été développé et administré auprès d'informateurs clés ayant un contact étroit avec les populations et une connaissance approfondie de la situation dans les zones identifiées, afin de rapporter d'éventuels déplacements de population liés à la situation pré- et post-électorale.

La fluidité de la situation et la rapidité de la collecte de données sont susceptibles

d'impacter la qualité des données qu'il faut donc prendre avec précaution.

**Résultats**

Ce tableau de bord présente les résultats d'analyse tirée d'une première collecte de données qui a eu lieu dans **30 localités** et **11 localités frontalières** auprès d'informateurs clés le 28 octobre 2020.

Sur les 41 localités observées, **22 ont indiqué des mouvements (arrivées/départs) préventifs de population vers des zones considérées comme plus sûres**, notamment par crainte de violences similaires à celles de la crise post-électorale de 2010. Selon les informateurs clés, 14 670 personnes auraient quitté leur domicile.

5 localités ont par ailleurs indiqué une hausse des tensions et violences et 19 craignent une hausse des tensions dans les prochains jours. Il s'agit toutefois d'indicateurs de craintes que de violences avérées.

**Recommandations**

Une seconde ronde de collecte de données sera réalisée la semaine du 2 au 6 novembre 2020, se concentrant sur les zones ayant observé des déplacements (arrivées/départs) afin de mesurer l'évolution de la situation.



**22 LOCALITÉS/ZONES FRONTALIÈRES AYANT OBSERVÉ DES MOUVEMENTS (Y COMPRIS PRÉVENTIFS) DE POPULATION** (sur 41 localités observées)



**5 LOCALITÉS AYANT OBSERVÉ UNE HAUSSE DES TENSIONS ET VIOLENCES** (sur 41 localités observées)

**19 LOCALITÉS CRAIGNANT UNE HAUSSE DES TENSIONS LIÉES AU CONTEXTE ÉLECTORAL** (sur 41 localités observées)

**Note:** Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.